



INFO – mai 2014

SOMMAIRE

Page 1

Le mot du maire

Page 2

Les résultats
électoraux

L'équipe municipale

Les commissions et
les organismes
extérieurs

Page 3

Les premiers sujets,
les premières
décisions

Le budget 2014

Page 4

Du côté de l'Agglo

Page 5

Les rythmes
scolaires

Dans l'actualité
récente

Page 6

Du côté des
associations

Page 7

Parmi nous

Agenda des
événements

Page 8

Informations
pratiques

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Deux mois après les élections du 23 mars dernier, il est encore temps de vous remercier pour vos suffrages et votre confiance.

Merci à tous ceux qui ont participé à cet exercice démocratique. Le mérite est d'autant plus grand en ces temps de large abstention, où l'intérêt pour la chose publique semble perdre du terrain au profit de débats médiatiques et simplistes.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité du travail des municipalités précédentes. Ainsi, je remercie chaleureusement Guilhem BEDOIAN et Georges DELEAVAL, pour leur action largement reconnue sur la commune et l'agglomération, et pour apporter à nouveau leur expérience.

Vous avez élu un conseil municipal associant la jeunesse, l'expérience, la mixité et une grande diversité dans les situations professionnelles. C'est une équipe motivée et prête à faire face aux enjeux propres à une collectivité comme Juvigny.

Parmi ces enjeux, certains nous ramènent à la faible participation du dernier scrutin - crise de la démocratie nous dit-on. A notre niveau, nous identifions bien le risque d'érosion de l'identité collective, la tentation de l'indifférence, la difficile compréhension des changements sur nos territoires.

Peut-on être indifférent au lieu dans lequel on vit ? Non, bien entendu. Mais il devient difficile pour le citoyen de saisir qui décide. La commune ? L'agglo ? Le département ? La région ? L'Etat ?

Malgré la complexité de nos institutions, la commune reste compétente pour traiter de nombreuses questions : scolaires, voirie et bâtiments, espaces naturels et droit foncier, sécurité, certaines questions sociales et environnementales également.

Notre cadre de vie est donc tributaire des orientations municipales, même si rien ne se fait plus en ayant une approche strictement locale. Ce cadre de vie est ce bien commun qui constitue notre identité.

Si l'indifférence est néfaste, le repli ne l'est pas moins. Est-ce en restant « en l'état » que nous maintiendrons cette identité et ce cadre ? C'est tout le contraire.

Une cité, expliquait déjà Aristote, ressemble à un fleuve. Tout comme le fleuve persiste parce qu'il ne cesse de renouveler ses eaux, une cité perdure parce qu'elle ne cesse de renouveler sa composition : nouvelles populations et générations, et son fonctionnement : nouvelle organisation.

Votre équipe municipale a bien la volonté d'accompagner ces changements progressifs à travers des projets, afin que Juvigny y trouve un équilibre.

Elle restera à votre disposition pour expliquer sa gestion. Elle restera à votre écoute pour construire avec vous cette identité partagée sans laquelle il n'y a ni citoyen, ni démocratie, ni même conscience du bien commun.

« Avoir une identité collective, cela veut dire avoir une histoire et se soucier d'un avenir ».



Denis MAIRE

Vos élus municipaux

Denis MAIRE - Maire de Juvigny

Guilhem BEDOIAN - 1^{er} adjoint,
administration et finances

Catherine FRAISEAU - 2^{ème} adjoint,
urbanisme

Raphaël SPINELLI - 3^{ème} adjoint,
travaux

Conseillers municipaux :

Mélanie BAJOT - Aurélie CATTEAU - Emilie CLERC-ROGUET - Sylvain COLLIAT - Georges DELEAVAL - Alexandre GROBEL - Pascale GUIGONNAT - Véronique HUARD - Valérie MOSSUZ - Pascal PLANTARD - Marie-Dominique RYCKEBOER



Les commissions au travail

Plusieurs commissions structurent le travail du Conseil Municipal et ont été confirmées :

Comité Communal d'Action Sociale :

Suivi des demandes d'entraide à destination de la population.

Vie scolaire :

Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et réorganisation du pôle scolaire (cantine et garderie).

Urbanisme :

Administration des permis de construire, déclarations de travaux et demandes sur le domaine foncier.

PLU :

Révision du Plan local d'Urbanisme définissant les règles préalables à l'aménagement futur de la commune et de ses équipements.

Communication :

Refonte de la communication de la commune. Mise en œuvre d'actions visant à améliorer l'information à la population.

Appels d'offres :

Etudie et donne un avis sur la passation des marchés dans le cadre du budget de la commune.

Les résultats des élections municipales - mars 2014

Nombre d'inscrits : 499

Nombre de votants : 255

Suffrages exprimés : 251

Taux de participation : 51 %

Part des suffrages exprimés en faveur de la liste emmenée par Denis MAIRE : 98,4 %

Le vendredi 28 mars suivant les élections, le Conseil Municipal a élu le maire et ses adjoints.

Développement durable et gestion des espaces naturels :

Assure la prise en compte des politiques de développement durable dans l'aménagement de la commune.

La représentation dans les organismes extérieurs

Les membres du Conseil Municipal représentent la commune au sein des organismes extérieurs – en particulier Annemasse Agglo, mais également les structures suivantes :

- ADMR, pour l'aide à domicile et aux familles
- MJC des Voirons à Saint-Cergues, pour l'activité culturelle et jeunesse
- Syndicat d'aménagement et d'entretien du Foron, pour la gestion des espaces naturels le long de la rivière

Par ailleurs, Annemasse Agglo représente Juvigny dans d'autres syndicats, au niveau départemental ou régional, qui ont en charge des missions spécifiques.

Donnons quelques exemples :

Le SYANE en charge de l'aménagement électrique et numérique sur la Haute-Savoie,

Le Grand Genève, à travers l'ARC, Association Régionale de Coopération des collectivités du genevois, qui permet les échanges et les projets transfrontaliers.

Les premiers sujets, les premières décisions

Les rythmes scolaires, la révision du Plan Local d'Urbanisme et l'information à la population sont les premiers sujets traités par l'équipe municipale aux cours des premières semaines et pour les prochains mois.

Les élus travaillent en priorité sur ces sujets.

Néanmoins, des délibérations ont déjà été prises pour l'organisation de la municipalité : installation des commissions, des délégations des

adjoints, des demandes diverses reçues en mairie.

La première délibération significative est relative à la délégation de la maintenance de l'éclairage public au SYANE – le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

Ce syndicat départemental avait jusqu'à présent la charge des investissements sur la commune.

Elle obtient désormais l'entretien des équipements électriques et de l'éclairage de la commune.

L'objectif est de réaliser un travail préventif sur le réseau afin de limiter à terme les surcoûts des réparations.



Le vote du budget 2014

Le Conseil Municipal du 29 avril dernier a été consacré à la validation des comptes 2013 et au vote du budget 2014, préparé par le 1^{er} adjoint, Guilhem BEDOIAN.

3 points clés

La commune bénéficie à nouveau en 2014 d'un d'excédent de fonctionnement réalisé en 2013, comme les années précédentes. Cela signifie que nous mettons en réserve, année après année, des surplus qui serviront en temps utiles aux projets de la commune (logements et équipements publics).

La réforme des rythmes scolaires, mais plus généralement la nécessité de mettre à niveau les services scolaires pour les années à venir, impactent la partie « Dépenses » du budget. Nous y revenons plus loin, dans l'article consacré à ce sujet.

Afin de préparer ces projets et maintenir une capacité suffisante de financement de la commune, une hausse de la part communale des impôts locaux a été décidée.

La progression de cette part communale s'organise ainsi sur les 3 impôts locaux :

- taxe d'habitation – 7,03 à 7,98 %
- taxe foncière – 6,39 à 7,25%
- taxe sur le foncier non bâti – 35,96 à 40,81%.

Néanmoins, ces taux demeurent parmi les plus bas du département.

Budget de fonctionnement (hors investissement)

- 2013 (validé) : 471 000 EUR - 2014 (prévisionnel) : 661 000 EUR

Conclusion

Ainsi, la prudence reste de mise dans la construction du budget, autant sur les dépenses à engager que sur les recettes à recevoir.

Néanmoins, cette approche devrait permettre une gestion courante de la commune et la réalisation des projets à venir, sans variation incontrôlée de la fiscalité.

Du côté d'Annemasse Agglo

A la suite des élections municipales, les élus de l'agglomération se sont réunis pour élire leur nouveau président.

Il s'agit de Christian DUPESSEY, maire d'Annemasse, accompagné de vice-présidents - les maires des communes, chacun en charge d'un domaine précis.

Denis MAIRE et Guilhem BEDOIAN, en tant que maire et 1^{er} adjoint, représentent la commune au sein d'Annemasse Agglo et prennent part aux décisions.

Denis MAIRE aura plus particulièrement en charge la politique d'aménagement et d'habitat au niveau de l'agglomération.

Par ailleurs, les conseillers municipaux participeront également aux commissions, comme ils le font au niveau communal.

Au sein d'Annemasse Agglo, un équilibre est assuré entre communes urbaines et communes plus rurales.

FOCUS

Depuis 2007, Annemasse Agglo regroupe 12 communes pour travailler à des projets communs :

Annemasse, Ambilly, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux, Ville la Grand, Bonne, Cranves-Sales, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues et Juvigny.

Rappel des principales missions d'Annemasse Agglo qui sont déléguées par les communes de l'agglomération :

Transport, voirie, propreté, environnement, réseaux d'assainissement, alimentation en eau, développement économique local, infrastructures et services en commun (ex : Château Bleu, police intercommunale, études d'aménagement, conseils juridiques).

Toques et saveurs 2014, festival du goût

Du 4 au 7 juin 2014, place de la Libération à Annemasse, a lieu le festival du goût avec des stands des artisans et commerçants, des démonstrations de recettes avec les chefs du Refuge des Gourmets à Machilly, et des animations autour du goût dont des ateliers et concours de cuisine pour petits et grands.

Plus d'infos : www.annemasse-agglo.fr/espacehabitants/evenements/toques-et-saveurs-2014/



Ouverture de Château Bleu, le 14 juin 2014

Équipement bénéficiant à l'ensemble des habitants de l'agglomération, le centre aquatique Château Bleu, le bien nommé, ouvrira ses portes à Annemasse, le samedi 14 juin prochain - en lieu et place de l'ancienne piscine.

2 bassins distincts sous une grande charpente de bois dans un espace rénové, après 3 ans de travaux.

Premiers tarifs annoncés : 5€ entrée adulte, 3€50 entrée enfant - 12 ans.

Tous les détails sur le site internet : www.chateau-bleu.com.



2 x 2 voies – Annemasse / Machilly

Suite à un dernier hiver clément, les travaux de la 2 X 2 voies avancent plus rapidement que prévu, en particulier sur le plat de Saint-Cergues qui pourrait être opérationnel dès octobre 2014.

Le 14 mai, un premier pont enjambant cet axe a été ouvert (photo). Il permet de relier le secteur Cabouet / Saint-Cergues au nouveau rond-point de Juvigny, et d'accéder ainsi à la zone d'activités de Ville-la-Grand.



Les rythmes scolaires – où en sommes-nous ?

L'application de la réforme des rythmes scolaires est un sujet engagé depuis plusieurs mois, afin de préparer la rentrée 2014 dans les meilleures conditions.

Cette réforme est l'occasion de penser à l'évolution du pôle scolaire de manière globale : de la garderie du matin à celle du soir, en passant par l'organisation de la cantine et bien entendu la mise en œuvre de ces nouvelles activités liées au changement des temps scolaires.

Il fallait penser également à ce que l'école deviendra à l'avenir, selon l'évolution de la population.

Il n'en demeure pas moins que cette réforme impacte fortement l'organisation et les finances de la commune. La commission scolaire travaille à ces sujets.

Ce qui est validé pour la rentrée 2014

1. Les nouveaux horaires
 - Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : Matin : 8h30 à 12h - Après-midi : 13h30 à 15h15
 - Mercredi matin : 9h à 12h
 - Temps d'Activités Périscolaires - Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 15h15 à 16h30
 - Garderie périscolaire : Matin : 7h30 à 8h30 – Soir : 16h30 à 18h30
2. L'embauche de personnel qualifié pour assurer les missions de cantine et du périscolaire.
3. La reprise de la gestion administrative de la cantine et de la garderie par la commune.

Ce qui reste à traiter

La commune réfléchit à la possibilité de proposer un service de cantine le mercredi à midi, et un service d'accueil pour l'après-midi.

Dans l'actualité récente : La Choucroute du Sou de l'Ecole, et...



Cette année encore, le Sou de l'école de Juvigny a organisé le 29 mars dernier, sa traditionnelle choucroute à emporter.

La Choucroute

Sous un très beau soleil de printemps, les choucroutes ont été distribuées par les parents d'élèves, dans la bonne humeur et la convivialité qui caractérise l'association du Sou.

Même si les recettes n'ont pas été à la hauteur des espoirs des organisateurs, l'investissement des parents du Sou a permis, une fois de plus, de rapporter à l'association les fonds nécessaires

à l'organisation des activités des enfants de l'école.

Les activités du Sou

L'association livrera prochainement le bilan de son activité 2013/2014, avec les opérations réalisées au bénéfice des élèves tout au long de l'année.

En effet, c'est principalement grâce à trois manifestations (le loto en novembre, la choucroute en mars et la fête de l'école en juin) que le Sou de l'école de Juvigny participe à la vie de l'école et au financement de certains projets.

Les enfants ont ainsi la possibilité de partir en classe verte, d'aller à la piscine ou de découvrir d'autres activités comme l'équitation et la voile, une fois tous les trois ans, et le ski de fond tous les ans.

L'événement de fin d'année : la fête de l'école

Le prochain événement aura lieu le 28 juin, pour fêter l'arrivée des grandes vacances !

Le projet 2014 tourne autour de l'art du son et en particulier de l'opéra.

Nous attendons donc avec impatience de voir le spectacle des enfants concocté par les maitresses qui sauront faire preuve de beaucoup de créativité, comme chaque année.

Du côté des associations

Cette édition de Juvigny Info est l'occasion de vous présenter à nouveau les associations situées sur Juvigny et leurs activités. N'hésitez pas à les solliciter.

Association OVA

Contact : Sandrine CAILLET sandrinecaillet74@gmail.com

Activités : dans le cadre de l'association basée à Quintal, il s'agit de promouvoir et développer l'accompagnement et la prise en charge de l'autisme. L'association a bénéficié en mars 2014 de l'évènement « Glisse en cœur » au Grand-Bornand. Site internet : www.ovafrance.fr

A travers chants

Contact : Pierre GUIGONNAT - pierre.guigonnat@wanadoo.fr

Activités : chorale, spectacles et animations autour du chant.

Bibliothèque de Juvigny

Contact : Marie-Claire SUBLET-MAIRE - subletmaire.ghsi@med74.fr

Activités : animation de la bibliothèque et accueil le mardi - 17h à 19h et le samedi - 10h à 12h (local au 1^{er} étage de la Salle Communale).

GAE - Groupement d'Animation et d'Entraide

Contacts : Janine GUIGONNAT - janine.guigonnat@wanadoo.fr et Daniele MARGAROLI - claudemargaroli@netcourrier.com

Activités : entretenir les liens de solidarité au sein de la population par ses animations et rencontres.

Juvigny en Fête

Contact : Marie-Noëlle SAPIN - marinosapin@yahoo.fr - 04 50 92 79 80

Activités : la fête des voisins - le concours de boules - la fête au village - le vide grenier - la venue du père Noël.

Cette année, pas de concours de boules, mais peut être un concours de pêche... rien n'est encore décidé.

En association avec le Groupement d'Animation et d'Entraide et la municipalité, Juvigny en Fête organise le **samedi 24 mai, à 11h30 à la Salle Communale**, trois événements en un : **la fête des voisins, la fête des mères et l'accueil des nouveaux arrivants**. Venez nombreux !

Sou de l'école de Juvigny

Contact : Lionel TAGAND - lt@aluchel.ch - 04 50 37 02 68

Activités : Loto, Choucroute, Fête de l'école, animations pour le financement des activités de l'école de Juvigny. Voir page précédente.

Sports et loisirs

Contact : Daniele MARGAROLI - claudemargaroli@netcourrier.com - 04 50 37 14 50

Activités :

- Les cours de gymnastique le mardi de 14h à 15h et le jeudi de 20h à 21h, au sous-sol de la mairie
- Les cours de gymnastique douce le mardi de 15h15 à 16h15, au sous-sol de la mairie
- Les sorties de marche (environ 2 heures) le samedi matin, départ 9h place de l'église accessible à tous.

ADMR des Voiron – Saint-Cergues

L'Aide à Domicile en Milieu Rural recherche des bénévoles pour renforcer ses activités sur les communes des Voiron : aides aux familles, aux personnes âgées, suivi et entretien des relations.

Pour tout renseignement, contactez l'association au 65, rue de la Chapelle – 74140 Saint-Cergues – 04 50 43 54 69 – admr.les.voiron@cegetel.net

Parmi nous,



A quand un stade de Biathlon à Juvigny ?

Vues les performances d'Antonin et Gilonne GUIGONNAT réalisées cet hiver, c'est à se demander si le centre de gravité du biathlon ne va se déplacer à Juvigny.

Palmarès d'Antonin pour cette saison 2013/2014 : 5^{ème} de l'IBU Cup (circuit B de la Coupe du Monde) et 4^{ème} du classement général des épreuves de sprint.

Sa première participation à une épreuve de la Coupe du Monde (la vraie !) a clos sa saison en beauté, en côtoyant les plus grands champions français et mondiaux tels que Martin Fourcade.

La saison est finie, mais d'autres marches à gravir l'attendent la saison prochaine.

Des marches, elle aussi va en gravir l'hiver prochain.

3^{ème} du circuit de Coupe de France des cadettes cette année, Gilonne GUIGONNAT savoure sa progression très régulière et s'attaquera également à la catégorie supérieure lors de la saison à venir.

Mais il reste encore du temps pour s'aérer la tête avant de farter à nouveau ses skis.

A n'en pas douter, vous retrouverez leurs aventures dans la presse locale et spécialisée.



Agenda

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunit chaque mois pour délibérer sur les dossiers présentés par le maire, ses adjoints et les conseillers.

Le travail des commissions est de fréquence variable selon la charge des sujets à traiter.

Ces commissions se réunissent néanmoins à intervalles réguliers afin de préparer d'éventuelles délibérations lors du Conseil Municipal.

Associations, Elections, Evènements

Samedi 24 mai 2014 - Fête des mères, Fête des voisins et nouveaux arrivants

à 11h30, à la Salle Communale avec le GAE et Juvigny en Fête

Dimanche 25 mai 2014 – ELECTIONS EUROPEENNES

Scrutin de liste à la proportionnelle et à un seul tour - de 8h à 18h – en mairie

Samedi 28 juin 2014 - Fête de l'Ecole de Juvigny

Spectacle des enfants, repas et jeux toute la journée – Ecole de Juvigny avec le Sou de l'Ecole

Samedi 28 juin 2014 – Promenade dans le Jura

Départ le matin avec l'association Sports et Loisirs

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie

Cécilia ROBINET et Julie RUFFET vous accueillent en mairie tout au long de la semaine.

Lundi : 8h30 à 11h30 - Mardi : 16h30 à 19h - Jeudi : 15h à 18h - Samedi : 8h30 à 11h30

Pour être informé utilement dans les meilleurs délais : coupures d'eau, d'électricité, modifications d'horaires, alertes intempéries, réunions publiques, etc. vous pouvez indiquer votre nom, hameau et adresse mail à la mairie : mairie@juvigny74.fr

Ces données personnelles seront utilisées à usage strictement informatif et ne seront pas communiquées à un tiers quelconque.

En revanche, la commune ne pourrait être tenue responsable en cas de non diffusion d'information.

Coordonnées utiles hormis services habituels d'urgence : 15, 17, 18 et 112

Police intercommunale : 04 50 39 97 90

Urgences pour l'eau potable, l'assainissement et les ordures ménagères : 04 50 87 83 00

Bus à Juvigny avec Proxi'TAC

Service quotidien de transport à la demande et sur réservation, désormais disponible le dimanche.

La centrale de réservation est ouverte

- du lundi au vendredi de 8h à 19h,
- et le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Appelez au moins 2h à l'avance le 04 50 84 46 78.



Déchetteries

La déchetterie de Saint-Cergues – Route de la Vy de l'eau, est ouverte du mardi au vendredi, de 13h30 à 19h, en horaires d'été.

Attention, celle-ci n'accepte pas certains déchets issus des travaux, type « Placoplatre ». Dans ce cas, il faut se rendre à la déchetterie des Grands Bois – au fond de la zone d'activité, derrière l'aérodrome d'Annemasse.

Toute autre information et services sur l'agglomération : www.annemasse-agglo.fr/ ou brochures disponibles également en mairie.

A l'affiche actuellement, « A vos tondeuses » Inscription 2014 à l'école

Chaque printemps les tondeuses, sécateurs, voire ciseaux de précision sont de sortie...

Pour mémoire, ci-dessous les horaires à respecter pour les engins motorisés et bruyants, dont les tondeuses, tracteurs et autres scies mécaniques, selon l'arrêté 28-2009 du 24/09/2009.

Lundi au vendredi : 8h à 20h

Samedi : 9h à 12h, puis 14h à 19h

Dimanche et jours fériés : interdiction

Les inscriptions des nouveaux enfants à l'école de Juvigny sont ouvertes pour la rentrée scolaire 2014, qui aura lieu le lundi 1^{er} ou mardi 2 septembre – date à confirmer.

Renseignements et RDV auprès de la directrice de l'école, Marjorie BARRE.

Tél : 04 50 37 09 88

Merci d'y veiller pour la tranquillité de chacun.